

**NOTRE OPTIMISME : UN AUTRE MONDE EST TOUJOURS POSSIBLE ET NÉCESSAIRE**

Le moment historique que nous vivons est fait d'incertitudes, mais aussi de possibilités nouvelles pour le progrès et la paix. « Le monde demain nous appartient » dit le poète ; il sera en tout cas aussi ce que les socialistes et leurs alliés réussiront à faire avancer au nom de la cause commune de l'humanité. Parce que c'est notre idéal et parce qu'il y a urgence devant l'instabilité du monde, notre politique internationale reposera avec force sur la régulation par le droit renforçant l'ONU. Nous nous engagerons en faveur d'un équilibre multipolaire qui remette en cause les rapports de domination entre puissants et « petits pays ». Nous défendrons des programmes de développement justes pour les peuples et les êtres humains et durables pour la planète.

Il s'agira de rompre avec la politique actuelle de Nicolas Sarkozy, faite de coups médiatiques, de postures changeantes au gré des vents et des lieux (un jour atlantiste, un jour altermondialiste, régulateur à l'étranger, ultralibéral en France). Contraint par la crise à des discours plus volontaristes, il reste fondamentalement le VRP des faucons américains orphelins de Georges Bush et d'une oligarchie prédatrice des richesses mondiales. Prompt à mettre en scène son statut de sauveur à chaque sommet international et à la moindre crise, Nicolas Sarkozy masque son impuissance politique en même temps qu'il réduit drastiquement l'indépendance autant que les moyens d'action de la France (francophonie, coopération, action culturelle extérieure, personnels diplomatiques). La future présidence française du G20 à partir de novembre 2010 risque d'être une année supplémentaire de gesticulations alors qu'il est urgent de poser des actes pour la construction de nouveaux équilibres, fondée sur les Nations Unies, le multilatéralisme, la justice et le développement durable.

Bien sûr, les intérêts contradictoires en jeu et les oppositions de points de vue contraignent notre réflexion à un effort de réalisme politique : il ne suffira pas de déclamer des ambitions unilatérales. En cas de victoire de la gauche en 2012, il ne s'agira pas tant de brandir des certitudes, mais d'être clairs sur ce que dira la France pour refonder les pactes qui unissent les continents, responsables – et espérons-le solidaires – de notre destin collectif. C'est le destin et le dessein de la gauche de porter un projet pour l'humanité. La seule contestation de l'ordre établi ne suffit pas à le renverser : tenant compte des rapports de forces autant que des différentes réalités nationales et géopolitiques, nous serons les premiers avocats de la voie diplomatique. La taille du marché européen ne lui garantit pas mécaniquement un avenir de prospérité : bousculée par l'émergence d'intérêts nouveaux et puissants dans d'autres régions de la planète, l'Union européenne devra non seulement réorienter sa politique commerciale, industrielle et écologique, mais aussi construire sa politique étrangère commune. Sauf à se déclarer impuissante ou belliqueuse, il lui faudra bien trouver, en particulier avec les nouvelles puissances, des espaces de négociations, de compromis et des dispositifs de sauvegarde de ses intérêts vitaux. **Formaliser des normes et des objectifs de développement humain dans les domaines de la santé publique ou encore des droits sociaux est le meilleur moyen de sortir du débat entre « réalistes » et « irréalistes », entre « cyniques » et « utopistes ».** C'est aussi tout le sens de la réorientation que nous proposons dans les domaines de la coopération et du développement mais aussi pour la politique industrielle, commerciale et écologique de l'union européenne.

Notre atout dans cette bataille est que la conscience planétaire grandit en même temps qu'il apparaît que les destinées des peuples sont inextricablement liées. La perspective d'une nouvelle proposition internationale des Etats-Unis, avec l'élection du président Obama, couplée avec une contestation de plus en plus forte du système international offre une chance de faire avancer la réforme des institutions internationales. La France et l'Europe doivent la saisir. Jamais la *civilisation humaine* n'a atteint un tel degré de connaissances, de savoirs, de technologies, de sciences, de médecine susceptibles de faire le bien commun ; la droite et son système libéral reste incapable de répondre à cet enjeu de civilisation alors que la gauche doit précisément incarner la dignité de l'Humanité. **C'est à cette possibilité d'une nouvelle étape progressiste de civilisation que les organisations internationales doivent donner corps.** Quel horizon pour l'humanité, quels outils pour s'en rapprocher, quels modes de régulations des conflits et des intérêts, quelles instances légitimes pour en traiter ? Autrement dit, quel socle, **quelle légitimité nouvelle pour une Organisation des Nations unies** que nous souhaitons désormais

pleinement investie de l'autorité et des obligations propres à une institution à vocation universelle ?

### UN MONDE NOUVEAU, UN AVENIR INCERTAIN

Notre planète n'a plus grand chose de commun avec celle de 1945, quand avaient été posées les bases de notre droit international et adoptée la Charte des Nations Unies : **nouvelles puissances, multipolarité, inégalités, enjeu écologique majeur, croissance démographique, risques de prolifération nucléaire** sont autant de symptômes d'un monde par ailleurs bousculé par la suprématie de la logique financière. La contradiction majeure de l'ordre mondial est précisément qu'il est désordre, alors que le système de gouvernement du monde est théoriquement régi par des chartes et réglementations internationales censées garantir les droits civils et politiques, les droits économiques, sociaux et culturels de tous. L'espace financier et monétaire mondial s'autonomise du contrôle public et subordonne l'économie productive à la logique spéculative. La Banque mondiale et le FMI ont peu à peu acquis une indépendance d'action, réduisant ainsi le mandat onusien aux questions de paix et de sécurité, celles-ci étant par ailleurs largement contraintes par les alliances extra-onusiennes et en particulier celles de l'Otan. Mais c'est aussi en dehors de l'ONU que les plus puissants, ainsi que ceux qui aspirent à être reconnus comme tels, entendent régler les questions fondamentales posées à tous, à travers notamment le G 20, sans personnalité juridique mais désormais consacré comme une instance internationale de négociation. Autrement dit, une nouvelle gouvernance économique mondiale remplace un système à vocation universelle par une nouvelle domination de quelques grands pays industrialisés. Plus largement, on peut constater les effets pervers de l'affaiblissement des institutions multilatérales. Hormis l'installation de la Cour Pénale Internationale en 2002, qui reste à consolider et à laquelle le droit pénal français doit se conformer, beaucoup des nouveaux enjeux planétaires sont renvoyées à d'ultérieures négociations : alimentation, environnement, santé, travail, éducation, biens publics mondiaux, énergies, etc. . Quant à la paix, toujours fragile et menacée, elle reste subordonnée à des jeux d'alliances qui sont autant d'obstacles à l'émancipation de l'humanité et à l'épanouissement des individus.

### CE QUI NOUS GUIDE : L'IDÉAL D'UNE FRATERNELLE HUMANITÉ, LE DROIT ET LA PRISE EN COMPTE DES RÉALITÉS GÉOSTRATÉGIQUES

Rien ne se règle sans règles, et l'instabilité du monde, accentuant les incertitudes, nous oblige à penser, d'abord, en termes de droit et d'institutions qui doivent en être les garantes. Le Droit contre la barbarie et l'exclusion reste notre boussole. Si les droits civils et politiques, puis les droits économiques sociaux et culturels sont formellement définis au plan international, il n'existe aucun espace de recours sur les droits économiques, sociaux et culturels, les DESC, ce qui constitue sans doute le chantier prioritaire pour que demain l'ONU épouse réellement les enjeux de notre époque. **L'OMS, le BIT et l'UNESCO ont vocation à être dotés de capacités plus efficiente.** On ne peut souhaiter l'unification et l'indépendance du Monde et accepter sa prise en otage par des intérêts privés. C'est pourquoi **les socialistes reposent la question de l'appropriation des biens ou des industries essentiels à notre vie et à notre civilisation que sont l'air, l'eau, l'espace et ses planètes, le pétrole, le gaz, les transports, les outils financiers etc. en inventant par exemple des consortiums publics, locaux ou mondiaux.** Enfin, les enjeux environnementaux commandent la création d'une Organisation de même nature, consacrant juridiquement le respect des écosystèmes, les plans de dépollution et les contraintes nécessaires à un développement vraiment durable. **La démocratisation des processus de prise de décision appelle la réforme du Conseil de sécurité et le renforcement des pouvoirs de l'Assemblée générale. Les institutions de Bretton Woods et l'OMC doivent être à terme réintégrées dans le système des nations unies et subordonner leurs décisions et leurs règles au droit international défini dans la Déclaration universelle des Droits de l'Homme et précisés par les objectifs du millénaire pour le développement.**

### RENFORCER L'ONU, UNE NÉCESSITÉ POLITIQUE

Minée financièrement, l'ONU présente certes un fonctionnement extrêmement lourd et complexe. Elle ne démontre pas les qualités démocratiques que pourrait laisser supposer l'existence d'une Assemblée générale où chaque pays membre dispose d'une voix ; les décisions les plus importantes sur le plan symbolique comme opérationnel relèvent du Conseil de sécurité (dominé par les 5 membres permanents disposant d'un droit de veto). Elle n'en reste pas moins le point de départ vers notre idéal universel, celui d'un parlement démocratique – et donc aussi un gouvernement - mondial.

Nous voulons un relégitimation de l'ONU dans quatre directions :

**un élargissement du conseil de sécurité**, en nombre de membres permanents et en compétences (responsabilité au-delà des seules questions de paix et de guerre, par la création d'un conseil de sécurité économique, social, alimentaire et environnemental) ; il en va de la crédibilité politique des nations unies.

**un renforcement de la légitimité de l'assemblée générale**, parlement des *Etats souverains*, et une prise en compte des recommandations des ONG et syndicats relais des préoccupations citoyennes et sociales. Il en va de la confiance suscitée par les nations unies.

**une plus grande capacité conférée, sous contrôle onusien, aux institutions internationales** existantes (OIT, OMS, UNESCO, Banque Mondiale, FMI, OMC) ou à créer (Organisation Mondiale de l'Environnement). L'ONU doit s'imposer comme l'enceinte suprême, couronnant l'ensemble des institutions. Il en va de son autorité politique et plus largement de l'autorité de la politique sur les affaires humaines.

Cette ambition va de pair avec d'autres réformes structurelles: « **rationalisation** » **des compétences entre les programmes et agences, mise en cohérence des mandats et des moyens, révision des modes de financement de leurs actions**, etc. Pour répondre aux problèmes budgétaires rencontrés par l'ONU aujourd'hui, dus notamment à la difficulté d'assurer pleinement le financement des missions de maintien de la paix qui représentent environ 70% de son budget, nous insistons pour une régularisation des arriérés de paiement des principaux contributeurs sur une échéance de 5 ans, et pour une nouvelle réforme des niveaux de contributions obligatoires qui tienne compte davantage des nouveaux rapports de puissance internationales" (pour rappel la Chine en 2005 contribuait seulement pour 2% du budget de l'ONU...).

## G20 ou ONU

Avec l'affirmation de nouvelles puissances régionales (Brésil, Inde, Afrique du Sud...) venant s'ajouter aux vieilles revendications allemandes et japonaises, la composition du Conseil de sécurité a toujours constitué le point d'achoppement de toute révision profonde de la gouvernance onusienne. Pourtant il est un espace à la fois réaliste et progressiste permettant « *une représentation équitable* » des rapports de force en présence dans le monde. Différentes propositions ont été faites ces dernières années, en particulier pour développer une approche de représentation par zone continentale. C'est la voie la plus sûre si on veut permettre à l'ONU de reprendre toute la légitimité que lui rogne chaque année un peu plus le G20.

Pour ce qui concerne l'engagement de la France dans les opérations de maintien de la paix, nous défendons un devoir d'exemplarité en participant de manière significative aux missions militaires ou humanitaires sous mandat Onusien. **Nous agissons donc pour un rééquilibrage significatif de l'envoi des moyens militaires et civils français au profit des missions à portée générale de l'ONU ou des missions définies par l'UE**, là où l'OTAN absorbe aujourd'hui plus de 35% des effectifs militaires français contre 15% seulement pour l'ONU ou l'UE.

La sécurité du monde dépend aussi d'autres facteurs, souvent à l'origine même des troubles et des violences : alimentation, pauvreté, crises écologiques doivent être aux agendas de l'ONU au plus au niveau. C'est pourquoi nous proposerons la création d'un second **conseil de sécurité économique, social, environnemental et alimentaire** incluant des représentants des institutions internationales (Banque Mondiale, FMI, FAO, future agence mondiale de l'environnement, etc.). Cette instance viendrait encadrer les activités de l'OMC, par ailleurs réformée et intégrée aux Nations unies (cf. infra).

Les socialistes s'engagent à se tourner vers les autres Etats sur ces bases dès la prochaine législature.

Une meilleure représentation de la société civile : comment améliorer l'administration d'un système mondial, par nature éloigné des citoyens ? La participation aux décisions des institutions financières internationales ne doit plus être réservée aux seuls gouvernements et responsables financiers mais accessible aux organisations représentatives de la société et des travailleurs car ces dernières sont très concernées par l'importance des décisions prises. Les ONG et syndicats, déjà représentés au conseil économique et social, dans les panels d'experts, participent aux conférences internationales et peuvent parfois accéder aux négociations ; ils sont tributaires d'une partie des projets et programmes de développement conçus et conduits par le PNUD, de même que des opérations humanitaires financées par la communauté internationale et sous maîtrise d'ouvrage du PAM, du HCR par exemple. **La présence, au sein de ce second conseil de sécurité, des représentants de la société civile, des ONG, des gouvernements locaux** (souvent premiers opérateurs) constituerait une avancée en matière de transparence et de démocratie dans les modes d'élaboration, les diagnostics et aussi les évaluations des politiques publiques mondiales.

Le **droit de pétition** est inscrit dans un certain nombre de Constitutions nationales et permet aux citoyens d'influencer directement les processus de législation : pourquoi ne pas poser cette perspective au niveau des Nations unies ?

#### Renforcer l'assemblée générale :

Au-delà de la tribune nécessaire qu'elle constitue, l'assemblée générale de l'ONU peut concourir, par ses résolutions, à l'extension du domaine du droit et de la paix. Encore faut-il que les Nations unies se dotent des outils et des capacités nécessaires pour les rendre applicables, en articulation avec les instances de régulation des contentieux, en particulier des contentieux d'interprétation du droit. Ce qui manque à l'assemblée générale, c'est moins une compétence délibérative qu'une autorité exécutive (cf. conseil de sécurité) et judiciaire, garante du droit public international. Constitutionnaliser la Charte peut répondre à cet enjeu. Dans cette même perspective de démocratisation, c'est devant l'Assemblée générale de l'ONU que doivent rendre compte non seulement les conseils de sécurité mais aussi les institutions internationales onusiennes de leurs actions.

#### Donner aux institutions internationales les moyens d'agir.

Avant même d'envisager les réformes structurelles nécessaires pour chacune des grandes organisations internationales onusiennes, il est nécessaire de construire une nouvelle hiérarchie autant qu'une indispensable combinaison des normes (sociales, environnementales et commerciales) dans le système international. Les Nations unies devront se doter des moyens d'un contrôle effectif de ces normes, en imposant par exemple certaines conditionnalités. **Il s'agira ainsi de marquer l'exigence accrue dont l'Europe et la France doivent faire preuve dans les pratiques internationales et les échanges commerciaux. L'organe de règlements des différends de l'OMC doit intégrer les normes du BIT et de l'OMS, et ces derniers construire leur pouvoir propre de sanctions.** Conscients des rapports de force à l'œuvre, nous voulons que les institutions internationales constituent réellement des points d'appui pour faire progresser les droits collectifs et sociaux, leur mise en pratique et leur sanction. Renforcer ces institutions onusiennes va de pair avec **l'intégration de l'OMC au sein de l'ONU** ; c'est même la condition d'une cohérence retrouvée pour les Nations unies. Il s'agit ainsi de subordonner les actions de l'OMC à une légitimité politique supérieure, mais aussi de redonner à une organisation mondiale du commerce désormais dédiée à un développement commercial harmonieux une utilité commune à tous les Etats et continents. La France et l'Europe chercheront à contribuer à l'ouverture d'un nouveau cycle de négociations, centré sur les normes sociales, un « Agenda social » comme « l'Agenda pour le développement » que l'OMC avait déjà mise en chantier.

**des droits économiques, sociaux et culturels consacrés par l'ONU (OMS, OIT, UNESCO) et supérieurs aux intérêts privés**

#### **l'OIT**

Si le nombre de conventions internationales sur le travail est important, leur application reste très

variable. Nombre de multinationales continuent à ignorer ces conventions et leur médiatisation renforcée semble la première étape nécessaire à leur application plus stricte ; l'OIT reste une instance de dialogue social international pertinente autour d'une représentation tripartite originale (Etats, employeurs et travailleurs), un laboratoire d'idées et d'analyses des systèmes sociaux et des législations du travail à l'échelon étatique, une chambre productrice de normes internationales, mais qui demeure sans organe de règlement contraignant pour les Etats ; le BIT a besoin de refonder son action autour d'un organe des règlements, à l'instar de celui de l'OMC, et qui placerait les principes de justice sociale, de respect du travail décent, d'amélioration de la santé au travail, et de lutte contre le travail des enfants, comme moteurs de ses jugements, plaçant ces droits au sommet de la hiérarchie des normes.

L'UNESCO peut être le fer de lance du combat pour la diversité linguistique et culturelle, en promouvant plus encore l'éducation et la science piliers tout à la fois d'un développement durable et du respect des identités culturelles.

**Les institutions financières et commerciales (Banque Mondiale, Fonds Monétaire International et Organisation Mondiale du Commerce) : inverser les rôles : des institutions au service des Etats et non des Etats soumis aux logiques financières et commerciales libérales.**

#### **Banque mondiale et FMI : partir des besoins humains**

Créé en 1944 pour assurer la stabilisation monétaire au service des échanges commerciaux, le FMI, seul compétent sur les questions financières, est sorti de son mandat initial : il s'est responsabilisé sur le règlement de l'endettement d'un certain nombre de pays en développement en créant les politiques d'ajustements structurels (PAS) dans le but affiché de rétablir les *grands équilibres* financiers et le paiement de la dette, à des prix insoutenables et injustes pour les populations. La crise financière relance l'obligation d'une nouvelle stratégie pour le fonds monétaire international, remplaçant celle-ci dans un rôle de stabilisation monétaire et de soutien financier à l'économie réelle, dans une perspective d'ajustement du marché mondial aux besoins des peuples et des sociétés. A la croisée des chemins, le FMI peut et doit désormais sortir du dogme libéral hérité des années 70 pour amorcer un virage néokeynésien vers un nouveau modèle de développement. En voici les bases :

**des politiques économiques et sociales fondée sur le développement durable**, en faisant de la lutte contre les inégalités et de la protection de l'environnement la clef de voûte de l'action des Institutions internationales.

**une régulation de l'économie**, en s'appuyant sur la surveillance des opérations financières, le renforcement des organismes de contrôle, les écotaxes et la taxation des opérations spéculatives. Ceci passera par un **règlement prioritaire et global de la question de la dette**, dans le cadre d'une conférence mondiale des Nations Unies, appuyée sur plusieurs principes : reconnaissance de la co-responsabilité dans la crise de la dette, illégitimité d'une partie des créances, saisie des avoirs extérieurs des dirigeants corrompus...

**la transparence et le contrôle démocratique** avec une distribution équitable des droits de vote et du pouvoir, la garantie d'un contrôle parlementaire des positions de chaque pays au sein du Conseil d'Administration de la Banque mondiale et du FMI.

**la mise en place d'un système de financement du développement durable** qui garantisse la mobilisation de ressources longues et stables et le recentrage du mandat du FMI vers sa responsabilité initiale de stabilisation monétaire

**l'articulation des actions** du FMI et de la Banque mondiale avec les institutions régionales (Banque africaine de développement, Banque asiatique de développement, Banque interaméricaine de développement en particulier).

**la création d'une Agence publique de notation mondiale** sous l'égide de l'ONU placée auprès des institutions financières.

enfin, on doit pouvoir hisser haut l'idée d'une **monnaie de référence commune** (les Chinois ont

soulevé ce thème récemment en suggérant l'hypothèse d'une **monnaie de réserve mondiale**).

### **une OMC onusienne**

Adossée à la notion de *démocratie de marché* dès sa création (une totale liberté économique serait garante de la stabilité et de la paix mondiale) l'OMC cherche à organiser la levée progressive de toutes les barrières au commerce entre Nations. Les résultats sont très contestables : l'Afrique est marginalisée sur l'échiquier du commerce international et beaucoup de pays dominés commercialement ont vu les conditions de vie de leurs populations se dégrader et les inégalités sociales s'accroître. La relation théorique libérale associant mécaniquement *libre commerce = croissance = développement* est largement discutable.

Il importe **de construire une autre approche concernant le rôle que peut jouer le commerce dans les processus de développement**, en privilégiant désormais la vision d'un **juste échange**.

Nous souhaitons la refondation de l'OMC et son intégration à l'ONU afin de garantir un droit commercial subordonné aux droits de l'homme, et en particulier aux droits économiques et sociaux. C'est la voie que nous défendrons au sein de l'internationale socialiste, avec nos partenaires européens. Nous plaiderons pour un recadrage politique de la place de l'OMC dans l'architecture internationale, par la contestation de la supériorité des normes commerciales sur les droits humains, la sphère non marchande et les biens publics mondiaux. Il faudra conditionner les procédures d'adhésion à l'OMC à la ratification préalable des conventions de l'OIT, particulièrement celle sur les droits syndicaux.

### **Pour la création d'une Organisation Mondiale de l'Environnement (OME ou ONUUE)**

Le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), supposé être la pièce maîtresse du système, est en déliquescence. La fragmentation de l'approche environnementale dans les institutions se traduit par des réponses décousues, par une incohérence des choix budgétaires et des politiques suivies. L'échec du Sommet de Copenhague a fini de démontrer la faiblesse des cadres internationaux existants pour régir ces problématiques environnementales. La création d'une Organisation mondiale de l'environnement (OME) ou d'une Organisation des Nations Unies pour l'Environnement (ONUUE) viendrait consolider et réunir la demi-douzaine d'organismes onusiens compétents en matière d'environnement pour créer un mécanisme unique de gestion des problèmes. Elle permettrait également de coordonner les politiques de régulation de façon à éviter les concurrences vers le bas, à discipliner les " cavaliers seuls ".

### **UNE DIPLOMATIE GLOBALE, COHÉRENTE ET RENFORCÉE**

**Patriotes et internationalistes, nous affirmons qu'une France européenne, multipartiste et onusienne est une France plus forte et plus influente dans le monde.** Stratégiquement, dans un monde en pleine redéfinition géopolitique, le repli signifierait la marginalisation à terme. En défendant une mondialisation maîtrisée, notre pays doit pouvoir faire entendre une voix utile à la planète autant qu'à lui-même. La France, malgré son destin inéluctablement européen, possède une singularité qui reste utile au monde. Par sa personnalité et son influence, elle peut encore incarner de grandes causes. Ainsi quand elle refuse la guerre préventive en Irak ou encore le sacrifie sur l'autel du libre-échange des identités culturelles et linguistiques ; de même quand elle encourage les annulations de dettes des pays pauvres. Des enjeux nouveaux, liés à notre stratégie européenne et à la mondialisation, obligent à redéfinir clairement le périmètre nouveau de la diplomatie française. Notre action extérieure doit être globale et cohérente et ne peut se résumer à une diplomatie « politique » ; elle doit porter notre doctrine en matière de coopération, de multilatéralisme, de défense mais aussi tout ce qui concourt à notre rayonnement et à notre développement : **la culture doit reprendre une place majeure autant que le commerce extérieur qui doit être défendu partout dans le monde en s'appuyant sur nos ambassades et en renforçant les moyens d'actions et de promotion en faveur de nos industries et de nos PME.** Nous plaidons aussi pour une action plus forte auprès des nouvelles puissances internationales et des principaux acteurs régionaux à l'échelle mondiale.

Le pouvoir exécutif seul ne peut promouvoir toutes ces orientations. **D'autres y concourent, comme par exemple les collectivités locales** dans le cadre de la coopération décentralisée et dans des domaines aussi variés que la science, la culture, la recherche, les technologies. Une diplomatie renouvelée devra aussi tenir compte pleinement de cette donne majeure. Nous mobiliserons tous les leviers pour atteindre nos objectifs : **l'Europe, la francophonie, la coopération constituent des espaces de progrès, utiles à la démocratisation du monde, à la paix mais aussi au rayonnement national.**

Pour être efficace, notre action diplomatique devra redonner confiance et moyens à nos ambassades. La clarification de leur périmètre d'intervention favorisera un nouvel élan si elle affirme enfin une cohérence de stratégie : faut-il ainsi continuer à disperser notre énergie en autant de ministères répondant chacun à leur propre feuille de route, souvent très nationale ? A titre d'exemple, il n'est pas nécessaire de maintenir un ministère du commerce extérieur distinct du ministère des affaires étrangères qui devront utilement, par son implantation dans toutes les zones régionales, défendre et prospecter les possibilités d'implantation et d'exportation pour nos entreprises.

Encore faut-il que nos ambassadeurs, véritables préfets à l'étranger, disposent des outils et moyens nécessaires à l'accomplissement de leurs missions : modes de recrutement et de formation des diplomates, sur l'évolution des carrières, et l'ouverture aux personnels extérieurs pour des missions de coopération.